



Contrat d'achat de capacité Jazz

Contrat d'achat de capacité

- Aux termes du contrat d'achat de capacité (CAC), Air Canada achète la quasi-totalité de la capacité du parc aérien de Jazz.
- En vertu du CAC, Jazz fait porter ses efforts sur la prestation d'un service sûr et fiable en offrant, de manière économique, une prestation de service à la clientèle supérieure.
- Jazz est chargée de fournir ce qui suit :
 - Équipage de conduite et personnel de cabine
 - Maintenance
 - Régulation des vols
 - Contrôle de l'exploitation réseau
 - Services aéroportuaires hors des plaques tournantes

Contrat d'achat de capacité

- Air Canada est chargée de toutes les activités commerciales notamment l'horaire, la disponibilité des sièges, la tarification, la billetterie et le marketing.
- Jazz est chargée de gérer les coûts considérés comme sous son contrôle.
- Air Canada rembourse les coûts qui sont en grande partie non contrôlables.

Coûts contrôlables vs coûts refacturés

En vertu du CAC, les coûts sont répartis en deux groupes :

Coûts contrôlables (payés par Jazz)

- ✓ Salaires et charges sociales
- ✓ Maintenance, matériel et fournitures
- ✓ Frais de locations d'appareils
- ✓ Location de bâtiments
- ✓ Formation
- ✓ Communications
- ✓ Frais de déplacement

Coûts refacturés (remboursés par Air Canada)

- × Carburant
- × Redevances de NAV CANADA
- × Redevances de décollage et d'atterrissage
- × Frais pour la sécurité dans les aéroports
- × Coûts d'approvisionnement initial d'escale

Établissement des tarifs

Les tarifs sont établis en fonction des coûts projetés (reposant sur des statistiques d'exploitation fournies par Air Canada).

Tarifs par heure cale à cale

- Salaires et avantages sociaux pour l'équipage de conduite
- Salaires et avantages sociaux pour le personnel de cabine
- Salaires et avantages sociaux pour la révision générale et la maintenance en ligne
- Coûts de maintenance horaires

Tarifs par cycle

- Salaires et avantages sociaux pour le personnel du SOC
- Coûts du cycle pour l'équipage
- Coûts de maintenance qui dépendent des cycles
- Salaires et avantages sociaux du personnel des escales Jazz
- Coûts externes des services d'assistance en escale

Établissement des tarifs

Tarifs par passager

- Coûts de la restauration et du commissariat
- Coûts afférents aux passagers ayant subi des désagréments

Propriété des appareils

- Frais de location d'avion et coûts liés à la location d'équipement de rechange
- Intérêt et amortissement
- Assurance sur corps

Frais généraux (prix forfaitaire)

- Tout le reste !

NOTA : Les tarifs sont établis selon l'activité

Renouvellement des tarifs et expiration

- Expiration en décembre 2015, plus deux périodes de renouvellement de cinq ans.
- Les tarifs pour trois ans ont été établis pour 2006 – 2008
 - Les tarifs pour 2009 – 2011 seront négociés en 2008
 - Les tarifs pour 2012 – 2015 seront négociés en 2011

Marge d'exploitation

- Si Jazz est en mesure de réduire les coûts par rapport aux tarifs établis, Jazz conserve 50 % de l'amélioration de la marge.
- Les tarifs sont en vigueur pour trois ans. Les tarifs de 2009 et des années subséquentes seront établis en fonction des niveaux négociés de coûts contrôlables.
- Les tarifs pour 2010 et les années subséquentes : réduction éventuelle de la marge en fonction du concept d'analyse comparative.

Analyse comparative - CAC

- La période de douze mois se terminant le 30 juin 2007 constitue la base de référence.
- Mesure des SMO ajustés de Jazz par rapport à Mesa, Pinnacle, Skywest, ExpressJet.
- Nouvelle mesure en 2009 — la variation des SMO de Jazz entre 2007 et 2009 ne peut être pire que la médiane du groupe de comparaison.
- Si tel est le cas, ajustement négatif à notre marge.

Engagement en matière de parc aérien

- Air Canada se conforme aux niveaux prévus dans le plan actuel en matière de parc aérien.
- Le nombre d'appareils ne peut être ramené en deçà du nombre prévu sans le consentement de Jazz.
- Air Canada peut modifier la composition du parc aérien tout en maintenant le nombre total de 133.
- Un changement de plus de 20 % par rapport au type d'avions entraîne une révision de tarifs.

Garantie d'utilisation quotidienne moyenne minimale

- Utilisation quotidienne en fonction des heures cale à cale par type d'avion
- Le niveau demeure inchangé pendant la durée du contrat.
- Fournit à Jazz un revenu minimal.

Garantie relative aux heures cale à cale

- Les niveaux de cette garantie varient.
- Repose sur un horaire saisonnier définitif déposé trois mois avant le début de la saison.
- 95% des heures cale à cale dans cette période de six mois sont garantis.
- Si les heures de vol réelles sont inférieures à 95 %, un paiement est fait.
- Si 95% des heures cale à cale dans la période de six mois prévue sont inférieurs au total des heures cale à cale en vertu de la garantie d'utilisation quotidienne moyenne minimale, Air Canada paie la garantie d'utilisation quotidienne moyenne minimale.

Paielements incitatifs liés au rendement



- Jazz peut obtenir certains paiements incitatifs liés à son rendement si elle atteint certains objectifs d'exploitation pré-déterminés.
- Quatre catégories d'activités permettent à Jazz d'obtenir jusqu'à concurrence de 2,36 % des produits des vols réguliers.
- Elles reposent toutes sur les activités sur lesquelles Jazz exercent un contrôle :
 - Ponctualité des vols contrôlable
 - Taux d'achèvement des vols contrôlable
 - PAWOB (uniquement dans les escales où Jazz est en cause)
 - Satisfaction de la clientèle
 - ✓ à l'égard du processus d'enregistrement aux comptoirs de Jazz dans les aéroports
 - ✓ à l'égard du service en vol à bord des avions de Jazz